



Avril 2010

Chères collègues, chers collègues,

Je communique avec vous au sujet d'une décision récente prise par le conseil d'administration du College of Registered Nurses of British Columbia (CRNBC) le samedi 10 avril 2010 qui concerne son adhésion continue à l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC).

### **Le CRNBC procède au vote pour se retirer de l'AIIC**

Depuis l'instauration en 2005 de la *Health Professions Act (Loi sur les professions de la santé)* par le gouvernement de la Colombie-Britannique, le mandat et le rôle du CRNBC portent uniquement sur la réglementation. Le CRNBC se préoccupe par le fait qu'il entreprend à la fois des activités de réglementation et de représentation et qu'il pourrait y avoir un conflit perçu. À la lumière de cette préoccupation, le conseil d'administration du CRNBC a adopté une motion proposant que le CRNBC se retire de l'AIIC à titre de membre de façon mesurée et gérée. Le conseil d'administration doit maintenant présenter sa décision à l'assemblée générale annuelle du CRNBC le 25 juin pour que ses membres puissent passer au vote. Si la motion est adoptée, le CRNBC donnera à l'AIIC 12 mois d'avis avant son retrait. Quoique nous respectons le choix du conseil d'administration du CRNBC, nous en sommes déçus.

### **Les prochaines étapes pour l'AIIC**

L'AIIC s'engagera désormais à avoir des relations fructueuses avec le CRNBC et avec le RN Network of BC, nouveau groupe représentant les intérêts populaires qui s'assure que les infirmières et infirmiers de la Colombie-Britannique participent activement aux enjeux portant sur les politiques et la représentation et que leurs intérêts professionnels soient servis sur la scène provinciale et nationale.

L'AIIC surveille les gouvernements et les modifications législatives qui limitent la capacité des organismes de réglementation de la profession infirmière d'intervenir ou de participer aux enjeux professionnels. Nous examinons les répercussions de ces changements, ainsi que celles des autres enjeux, dans le cadre de notre processus d'examen de la planification stratégique et de la gouvernance.

Cette période annonce un renouvellement. Faire progresser la pratique et la profession infirmières signifie améliorer l'engagement de nos membres et renforcer nos processus d'élaboration de politiques. L'AIIC est une association professionnelle nationale solide et résistante. Nous continuerons de sauvegarder la réglementation au Canada guidée par la profession infirmière en appuyant l'excellence dans les soins infirmiers et des normes élevées par rapport à tous les domaines de pratique. Nous travaillons en outre dans l'intérêt du public pour aborder les enjeux importants de nature sociale, des soins infirmiers et de la santé.

### **Les commentaires des membres sont essentiels**

À titre de présidente de l'AIIC, je ferai en sorte que notre organisation réponde aux besoins des infirmières et infirmiers et qu'elle respecte les priorités que vous jugez importantes. Plus que jamais, vos idées et commentaires sont essentiels pour que l'orientation future de l'AIIC vise carrément les objectifs précisés par nos membres et que nous puissions profiter de l'occasion d'apporter des changements importants au système de santé.

J'ai bien hâte de vous lire.

La présidente,

Kaaren Neufeld  
president@cna-aiic.ca